

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3126 - Lundi 02 Avril 2018 - Prix : 200 Fc

CRISE DIPLOMATIQUE ENTRE MORONI ET PARIS

A la recherche d'un improbable compromis



Le ministre El Amine Soeuf recevant
l'ambassadrice de France

VOL DE CHÈQUES À LA TRÉSORERIE DE NGAZIDJA

Un homme et une femme de ménage mis en examen

LIRE PAGE

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 02 au 05 Avril 2018**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 11mn

Fadjr : 04h 58mn
Dhouhr : 12h 14mn
Ansr : 15h 26mn
Maghrib: 18h 14mn
Incha: 19h 28mn



CRISE À MAYOTTE

Le délégué aux Droits de l'Homme appelle au respect du droit international humanitaire à Mayotte

Depuis plus d'un mois, Mayotte est secouée par un mouvement de contestation sociale sans précédent. Le délégué aux Droits de l'Homme regrette les récentes violences perpétrées à l'encontre des Comoriens des autres îles vivant à Mayotte. Ben Athouman Hamze demande à la France de respecter le droit international humanitaire dans l'île.



Ben Athouman Hamze Délégué aux droits de l'homme

Après les récentes sorties du ministre des affaires étrangères, le délégué aux Droits de l'Homme a réagi à la suite de la crise sociale qui secoue l'île de Mayotte depuis plus d'un mois. Ben Athouman Hamze fait allusion aux récentes violences perpétrées à l'encontre des Comoriens des autres îles vivant à Mayotte, qui selon lui, est le résultat direct de l'occupation française sur Mayotte qui constitue également une violation du droit international et une atteinte de l'intégrité territoriale de l'Etat comorien.

Il appelle les autorités françaises à prendre leurs responsabilités de manière à assurer la sécurité des gens et de leurs biens. « Juridiquement, les Comoriens

vivant à Mayotte sont considérés comme des déplacés internes et non comme des immigrés comme le voudraient les autorités françaises. Et nous regrettons ce qu'endurent les Comoriens des autres îles vivant à Mayotte. Ainsi, les autorités françaises ont le devoir de porter assistance, protection et secours à toute personne vivant à Mayotte, sous peine d'engager sa responsabilité pour non assistance à personne en danger, déclare Ben Attoumane

Hamze, le délégué aux Droits de l'Homme.

Or actuellement, dans les villes et villages de Mayotte, des milices privées s'organisent pour prendre en chasse les Comoriens des autres îles en brûlant leurs habitations, en les battant au vu des forces de l'ordre ». Le délégué aux Droits de l'Homme a déclaré prendre acte des violences perpétrées contre les Comoriens dans leur propre pays. Il demande à la France de respecter le droit inter-

national, le droit international des droits de l'Homme et plus particulièrement, le droit international humanitaire sur Mayotte, une portion du territoire comorien qu'elle occupe illégalement. « On se réserve

le droit d'user de toutes les voies juridiques internationales pour le respect de la dignité humaine des Comoriens vivant chez eux », conclut-il.

Mohamed Youssouf

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois ☐ Montant : _____
6 mois ☐ Montant : _____
12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces ☐ n° _____
Chèque ☐ réf. : _____
Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

CANAL+ YA WANTRU PIA⁽¹⁾

VOTRE DÉCODEUR A
4 000 KMF
AU LIEU DE ~~12 000 KMF~~⁽²⁾

VALABLE SUR LES OFFRES **LE PACK** ET TOUT CANAL+

canalplus-comores.com

(1) Ya wantru pia : CANAL+ pour tous.

(2) Offre valable aux Comores à partir du 01/03/2018 pour tout nouvel abonnement d'une durée minimum d'un mois en paiement comptant aux formules LE PACK ou TOUT CANAL+, uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Le décodeur satellite est à 4 000KMF. Le kit de fixation de la parabole et la parabole sont offerts. Hors installation de la parabole (5 000KMF). Voir l'ensemble des conditions en boutiques CANAL+ ou sur canalplus-comores.com.

LES OFFRES
CANAL+

CRISE DIPLOMATIQUE ENTRE MORONI ET PARIS

A la recherche d'un improbable compromis

Il faut attendre courant de avril pour espérer trouver une solution sur la tension diplomatique entre Moroni et Paris. En attendant, chaque partie campe sur ses positions. La rencontre entre le ministre comorien des affaires étrangères et l'ambassadeur de France à Moroni n'ayant abouti à rien de concret.

Le dialogue de sourd entre comoriens et français se poursuit. La rencontre de ce samedi entre le chef de la diplomatie comorienne et la représentante

française à Moroni n'a pas permis d'aplanir le différend malgré la bonne mine affichée par les deux parties à la sortie de ces échanges qui ont duré plusieurs heures.

« Nous avons échangé par rapport à la situation. Nous avons passé en revue la question de Mayotte. Ce qui a été dit. Ce qui a été fait. Ce qui a été dit par la presse locale et française. Nous avons essayé de recadrer un peu les choses. Je pense que les discussions étaient fructueuses et sont de nature à trouver une solution par rapport à cette crise désagréable », a déclaré

Mohamed El Amine Soeuf. Le ministre comorien laisse entendre que l'option des négociations est toujours valable. « Nous avons émis dès les premiers jours le souhait de s'asseoir avec les autorités françaises pour trouver des solutions pérennes », a-t-il déclaré, insistant sur la position comorienne qui resterait la même.

Le patron de la diplomatie comorienne se réjouit par ailleurs que cette position soit reprise, dit-il, par la partie française. « Le premier ministre l'a dit en s'adressant aux élus de Mayotte qu'il n'y aura pas de

solutions sans discussions fermes et confiantes avec les autorités comoriennes » a-t-il assuré, ajoutant qu'il a eu à s'entretenir au téléphone avec le ministre français des affaires étrangères qui reconnaît que le problème de Mayotte devait nécessiter une nouvelle approche.

« Pour le moment, nous avons échangé. On a ouvert nos cœurs. C'est vrai, on n'a pas pu faire évoluer nos positions clairement. Mais on est des diplomates et on ne désespère pas de trouver des solutions par le dialogue », a déclaré Jacqueline Bassa-Mazzoni, ambas-

sadrice de France à Moroni, convaincue que le dialogue est la meilleure solution et que la porte soit ouverte.

« Nous sommes fermes, tout comme la partie française est ferme, tout en privilégiant le dialogue », martèle le ministre comorien des affaires étrangères. La suppression du visa Balladur reste du côté comorien un préalable, une approche qui semble déjà faire l'unanimité de toute la classe politique comorienne et la société civile.

Maoulida Mbaé

SITUATION DE MAYOTTE

Le Collège des sages appelle à l'implication de l'UA dans les négociations

Le collège des sages salue la position du ministre des affaires étrangères d'interdire les reconduites volontaires sur le territoire des trois îles. Les membres du collectif nourrissent l'espoir que cette position de fermeté ne va pas fléchir jusqu'à la réintégration de l'île comorienne de Mayotte dans son giron naturel.

Les appels de soutien sonnent de toute part dans l'affaire mahoraise. Hier, c'était au tour du Collège des sages de saluer la position du chef de la diplomatie comorienne, suite à la décision des autorités françaises de suspendre l'octroi des visas diplomatiques et de service, d'interdire même les reconduites volontaires sur le territoire des trois îles. Cette position du gouvernement réconforte et rassure ces derniers qui nourrissent l'espoir que cette position de fermeté restera jusqu'à la réintégration de Mayotte à l'Union des Comores.

L'anthropologue Damir Ben Ali salue l'initiative des élus de la Nation, regrettant toutefois le silence des partis politiques sur cette crise. « Il y'a toujours eu le combat du contentieux territorial, mais aujourd'hui, la question de Mayotte a pris une autre ampleur car on remet en cause plusieurs points : violence, insécurité et autres. Et les Comoriens des trois îles sont ciblés par ces violences. Face à de tels agissements, on ne peut pas baisser les bras », déclare-t-il.

Dans ce bras de fer entre la France et l'Union des Comores, le collège des sages et les organisations de la société civile demandent aux autorités comoriennes d'impliquer l'Union Africaine et ensemble, saisir les Nations Unies et impliquer cette dernière dans toute négociation avec les autorités françaises sur la question de l'île comorienne de Mayotte. « Ce combat n'est pas seu-

lement pour les Comoriens mais aussi pour le continent africain. Il y a un comité Ad Hoc mis en place

pour cela. On pourra les saisir et porter plainte devant les Nations Unies et défendre notre cause »,

avance Ahmed Thabit, ancien ambassadeur, convaincu à son tour que le meilleur moyen de faire face

à la France est d'activer la réciprocité sur les visas diplomatiques et de service.

De son côté, la société civile salue l'initiative du gouvernement comorien et dit son mécontentement sur ce qui se passe à Mayotte. Elle dit apporter sa solidarité aux Comoriens vivant à Mayotte. « Nous soutenons le gouvernement et nous espérons qu'il va tenir bon et ne pas céder au chantage de la France », lance Ben Abdallah qui a confié souhaiter que l'ambassadeur des Comores à Paris soit rappelé et la fermeture immédiate de l'ambassade de France à Moroni. La suppression du Visa Balladur serait à l'en croire, la seule condition pour reprendre les négociations. De son côté, le mouvement Femme Politique a saisi le secrétaire général du conseil de sécurité, le coordinateur résident du système des Nations Unies à Moroni et l'ambassade de France à Moroni.

Mohamed Youssouf



Le collège des sage et la société civile devant la presse

COLLECTIF DE LA 3E VOIE SUR LA CRISE À MAYOTTE

Une opportunité pour résoudre de manière définitive la question de Mayotte

Le collectif de la 3e voie apporte sa contribution dans la résolution de la crise à Mayotte. Il voit dans ce bras de fer, une opportunité historique de régler la question de Mayotte, de manière définitive. Le collectif de la 3e voie a organisé une table ronde sur Mayotte, le 23 mars dernier, en vue de libérer la parole sur cette préoccupation nationale et mobiliser les citoyens dans la recherche d'une solution définitive à ce conflit territorial qui dure depuis 43 ans.

Cette phase du bras de fer entre l'Union des Comores et la France constitue selon le collectif de la 3e voie, une opportunité historique d'engager un processus de règlement définitif du différend franco-comorien. Autant de raisons qui justifient une mobilisation citoyenne pour ne pas rater ce rendez-vous avec l'Histoire. Toutefois, le collectif appelle à éviter les décisions unilatérales sur le dossier de Mayotte.

Le collectif de la 3e voie appelle

à privilégier un dialogue fédérateur organisé avec les acteurs politiques et de la société civile sur ce dossier et sur toute question engageant la Nation. Il insiste sur la médiation internationale à travers l'ONU et l'Union Africaine sur ce contentieux afin d'aider les deux parties à trouver une solution définitive dans le respect du droit international.

Il exhorte les autorités locales et les organisations de la société civile à se mobiliser pour obtenir des dispositifs de prise en charge maté-

rielle et psychologique des victimes d'expulsion, de violence, afin qu'elles retrouvent leurs droits et leurs places dans la Nation. Le collectif enfin, lance un appel à la représentation nationale pour exiger la transparence et tout engagement impliquant les gouvernements comoriens et français sur les dossiers concernant l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale.

Mohamed Youssouf

AÉROPORT INTERNATIONAL MPSI

259 000 passagers en 2017

L'aéroport international Moroni prince Said Ibrahim évolue en matière de mouvement de passagers. L'année 2017, la structure a enregistré 259 427 passagers, ceci incluant les départs mais aussi les arrivées. Ce chiffre représente une hausse de 14,23% par rapport aux trois dernières années.

259 427 personnes ont transité par l'aéroport international Moroni prince Said Ibrahim en 2017. Un chiffre qui inclut les passagers domestiques et qui bat les records quand on compare les chiffres de ces quatre dernières années. Comme le reconnaît l'Aimpsi, le nombre accru des vols, dû en grande partie à l'arrivée d'Ethiopian

Airlines en novembre 2016, a aidé à établir ce record.

« Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Il est clair que le marché est là. Le Comorien voyage de plus en plus et le monde veut aussi découvrir notre pays; et chaque compagnie a sa place pour opérer et prospérer chez nous », a déclaré Yasser Ali Assoumani, le patron de l'Aimpsi. En 2016, l'Aimpsi avait enregistré 222 495 passagers contre 202 934 en 2015, et 183 841 en 2014. « C'est une performance très encourageante, car cela va certainement nous motiver à continuer à travailler dur et à faire de 2018, une année encore meilleure », a-t-il poursuivi.

Ces chiffres ont été dévoilés par l'Aimpsi au cours de la cérémonie

du lancement officiel de son site internet. Le www.aimpsi.com a été remis en ligne vendredi 30 mars dernier. Le site web se veut une vitrine de la visibilité et des flux d'informations de l'aéroport, essentiellement sur les mouvements des avions. « Les informations sont désormais à portée de main. Nul besoin de contacter des proches qui travaillent à l'aéroport pour connaître les programmes des vols. L'aspect sécuritaire aussi, nous en avons tenu compte », a rassuré Karimou Abdoulwahabi, le chargé de communication de l'Aimpsi, promettant, dans les jours à venir, de proposer d'autres services qui n'existent pas encore dans le site.

Toufé Maecha



VOL DE CHÈQUES À LA TRÉSORERIE DE NGAZIDJA

Un homme et une femme de ménage mis en examen

Un homme et une femme de ménage ont été placés en mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Moroni. Ils sont accusés de vol et falsification de chèques de trésor de l'île de Ngazidja. Une affaire qui révèle des graves négligences de l'administration publique.

L'affaire remonte à temps, à en croire Ramadanani Mdahoma commandant du groupement de Ngazidja de la gendarmerie nationale. En l'absence du trésorier payeur général de l'île dont l'intérim était assuré par le premier

foncé des pouvoirs, la femme de ménage de la trésorerie de l'île est sortie du bureau avec un chèque sur trois déjà émis à la Bdc. « La femme de chambre se serait emparée dans le bureau du premier fondé d'un chèque de 7,2 millions fc. Des chèques qui ont été déjà émis à la Bdc où la trésorerie de l'île devait une importante somme d'argent. Après avoir émis, la trésorerie a omis de barrer les chèques pour qu'ils ne soient pas à nouveau utilisés. Cela n'a pas été le cas », a indiqué le commandant du groupement de l'île de Ngazidja.

L'histoire ne s'arrête pas là. Quand la dame s'est emparée du chèque, d'après toujours Ramadanani Mdahoma, elle l'a remis à un certain Mohamed Mmadi Fatima alias Barwan qui arrivera à replacer ce chèque déjà émis à la Bdc et réussira étonnement à toucher l'argent. « Nous nous demandons comment a-t-il pu toucher cette somme sans que la banque ne puisse comme il est d'usage informer le propriétaire du chèque qui n'est autre que la trésorerie générale », s'est-il étonné.

D'un étonnement à un autre, il fallut que la même dame subtilise un autre chèque de la même trésorerie

mais cette fois vierge et qu'elle place avec son complice dans le même circuit pour une somme de six millions pour que la banque alerte la trésorerie qui découvrira au grand jour cette forfaiture.

L'enquête qui sera ouverte par la gendarmerie révélera ce réseau qui opère semble-t-il sur le dos de la trésorerie de l'île. « Comment une femme de ménage peut-elle avec autant de facilité accéder à des documents aussi sensibles », s'étonne le patron du commandement régional de gendarmerie qui tire la sonnette d'alarme sur les graves défaillances professionnelles de cer-

taines administrations publiques.

D'après-lui le dénommé Barwan est un multirécidiviste connu par la gendarmerie sur des faits similaires, dont le dernier a consisté à falsifier un permis pour pouvoir toucher un chèque. Ce qui a conduit beaucoup de banques à interdire toute opération faite à partir d'un permis de conduire. L'affaire est loin d'être close, un juge d'instruction vient d'être saisi, après la mise en examens des deux personnes et leur incarcération à la maison d'arrêt de Moroni.

Maoulida Mbaé



Ramadanani Mdahoma commandant du groupement de Ngazidja de la gendarmerie nationale

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANRTIC informe les utilisateurs du spectre des fréquences que, suite au premier communiqué paru dans les quotidiens LA GAZETTE et AL WATWAN respectivement les 02 et 05 février 2018, Certains utilisateurs sont venus s'enregistrer à l'ANRTIC et payer leurs redevances et d'autres, ne se sont toujours pas manifestés.

Ainsi, la seconde phase relative à la relance des factures vient de commencer ce mercredi 21 Mars 2018. Nous rappelons que, passé le délai de quinze jours, à compter de la réception de la facture, une procédure de mise en demeure sera engagée.

Service Communication ANRTIC

Nos points de vente

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Nassib Itsandra | Au paradis du livre |
| Nassib volovolo | Mag Mrket |
| Nassib Bacha | Station Filling |
| Nassib Kalfane | Librairie A la Page |
| Gare du nord | Nouveauté |
| Chez Kamardine Matelec | Bus Place de France |
| Wadaane coulé | Karthala chez Tati |
| Hadoudja chez Soroda | Magasin Mzé Cheik Gobadjou |
| Hadoudja chez Nadi | Café de la Médine Badjanani |
| Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou | Said Bacar Djomani |

Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

De nouvelles évaluations majeures de l'état de la biodiversité



Du 18 au 24 mars 2018 s'est tenue à Medellín en Colombie la sixième session de Plénière de l'Ipbes. A cette occasion, de nouvelles évaluations majeures de l'état de la biodiversité, des écosystèmes et des contributions de la nature aux populations ont été publiés sur l'état de la biodiversité.

Ces rapports écrit par plus de 550 experts de plus de 100 pays, sont le fruit de trois années de travail et comprennent des contributions d'experts du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Les évaluations couvrent quatre régions du monde: les Amériques, l'Asie et le

Pacifique, l'Afrique et l'Europe centrale. Asie, c'est-à-dire la planète entière sauf l'Antarctique et les océans ouverts. Un cinquième rapport évalue l'état de la dégradation et de la restauration des terres aux niveaux régional et mondial.

Les cinq nouveaux rapports évaluent les leçons apprises et les progrès (ou leur absence) sur le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et ses Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, l'Accord de Paris sur le changement climatique et les implications pour les Objectifs de développement durable des Nations Unies, ainsi que d'autres accords environnementaux mondiaux.

Dans toutes les régions, il est

noté que des mesures ont été prises pour conserver et utiliser durablement la biodiversité. Cependant, il est également noté que ces actions ont, pour la plupart, été insuffisantes. Il est en outre observé que si différents plans et stratégies ont été développés pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ils n'ont généralement pas été traduits en actions.

Ils montrent qu'il existe plusieurs moyens pour les gouvernements d'atteindre la conservation, l'utilisation durable de la biodiversité tout en répondant à d'autres objectifs sociétaux comme la lutte contre le changement climatique et assurer la sécurité alimentaire et hydrique. Mais pour atteindre ces

différentes combinaisons de politiques, les actions et les mesures doivent être adaptées aux circonstances et priorités.

La mission de l'IPBES est de renforcer la politique et les décisions à travers la science, pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être humain à long terme et le développement durable. Il comprend 127

gouvernements membres dont l'Union des Comores. Elle est l'organe international qui évalue l'état de la biodiversité et des contributions apportées par la nature aux populations, en réponse aux demandes émanant des décideurs. Le secrétariat de l'IPBES est hébergé par le gouvernement allemand et situé sur le campus de l'ONU à Bonn.

Dans sa déclaration à la séance de clôture, le groupe Africain a rappelé que s'il applaudit les évaluations réalisées à ce jour, il est préoccupé par le manque de connaissances et de lacunes dans les données dans certaines zones géographiques d'Afrique qui ont résonné comme un défi commun pour toutes les évaluations. Aussi, il a proposé le renforcement des capacités pour répondre collectivement à ce défi.

Mmagaza

La Gazette des Comores

l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

Avis d'appel d'offres international

UNION DES COMORES

Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC)

Marché pour la réhabilitation des centrales hydroélectriques en Union des Comores

Date: 26 mars 2018

Don FEF n°: 5900155005451

AAO No: AOI/TRAVAUX/PASEC/2018-03

1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne No GPN - Comores - Projet Appui au Secteur Energie PASEC - 09 2014 du 13/09/2014 et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. L'Union des Comores a reçu un **financement** auprès du Groupe de la Banque Africaine de Développement un don FAD et un don de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF) pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC), et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements relatifs au marché pour les travaux de réhabilitation des centrales hydroélectriques des îles d'Anjouan (Lingoni et Marahani) et de Mohéli (Miringoni) en Union des Comores.

3. La Vice-Présidence Chargée du Ministère de l'Economie, de l'Energie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, de l'Investissement, du Secteur Privé Et des Affaires Foncières à travers l'Unité centrale de gestion du projet (UCGP) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réhabilitation des centrales hydroélectriques. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux **Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux** de la Banque et tout particulièrement par appel d'offres « en une étape ».

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres (DAO) dans les bureaux du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC) :

Rue : Dawedjou Étage/ numéro de bureau : 1er étage Bâtiment ancienne école Gymnase, Ville : Moroni

Code postal : 1332 ; Numéro de téléphone : +269 763 68 72 / 763 68 74

Adresse électronique : pasecomores@gmail.com

5. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille francs Comoriens (50 000 KMF)**.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du **Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions d'Equipements**, de la Banque.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 10 mai 2018 à 10h (heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à quarante-deux mille (42 000) euros.

8. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 10 mai 2018 à 10h30 (heure locale), à l'adresse suivante :

Rue : Dawedjou Étage/ numéro de bureau : 1er étage Bâtiment ancienne école Gymnase,

Ville : Moroni Code postal : 1332

Numéro de téléphone : +269 763 68 72 / 763 68 74

Adresse électronique : pasecomores@gmail.com.

HANDBALL : TOURNOI DE L'ORTC, 12e anniversaire Amateur Sport (filles) et Cfhm club (garçons), glorieux

Le week-end, l'Injs a abrité la finale du Tournoi de l'Ortc, à l'occasion de la commémoration du lancement du programme de la télévision le 7 avril 2006. La direction de l'institution a préféré « donner un deuxième souffle à certaines disciplines sportives agonisantes comme le handball et le basket-ball » et redynamiser une discipline en plein boom. Le parcours élogieux de la pétanque est illustratif.

Le samedi 31 mars 2018, l'Injs a abrité la finale du Tournoi de l'Ortc, organisée dans le cadre de la commémoration de son 12e anniversaire (2006-2018). « Il existe beaucoup de disciplines sportives dans l'île. On a choisi celles qui font rarement écho.

Il s'agit du handball et du basket-ball entre autre. Pour encouragement, la pétanque a été également retenue. Les mêmes sports ont eu lieu à Ndzouani et à Moili », explique Ben Abdou, directeur de la télévision.

Le tournoi avait regroupé quatre équipes, féminines et masculines. Les duels ont débuté directement aux demi-finales. Pour les filles, ce sont Amateur Sport de Moroni et Lions du Désert d'Ouzioini qui s'affrontent à la finale au détriment de l'Etoile Kaz et de Djabal club. Dès la 3e minute du lancement du jeu, les carottes étaient déjà cuites pour les Moroniennes : première période (7-2) et 2e (15-8). Esprit de courtoisie et de fraternité : « Un bon match. On a gagné. On est expérimenté. L'adversaire est jeune et en quête



d'expériences. Mais, pour moi, le vrai vainqueur c'est le fair-play. Personne n'est blessé. Les décisions des arbitres ont été respectées.

Félicitations aux deux prétendantes », commente le poumon d'Amateur Sport, Roukia Abdou Saïd.

Chez les masculins, la deuxième

période de leur finale n'a pas tenu longtemps en haleine le public (9-8 mi-temps). A la reprise, sous la houlette de son capitaine Fredo Silale, Cfhm club a dominé l'Espoir de Mvouni (20-15). La direction de l'Ortc, dont le directeur général, Ahmed Jaffar et le directeur de la télévision, Ben Abdou et des techniciens (cameramen et journalistes) ont suivi sous un soleil torride les deux rencontres. « Merci beaucoup. Vous vous êtes confrontés (filles et garçons) dans un esprit de courtoisie et d'amitié, malgré une chaleur suffocante », a déclaré brièvement Jaffar à la fin des matchs. Pour rappel, l'office de radio et télévision nationale (Ortc) célèbre ce mois-ci, ses 12 ans d'existence.

Bm Gondet

HANDBALL : TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Rififi juridique des deux fédérations pour une seule discipline

Immédiatement après la foudre du parquet, Yahaya Athoumani Magasto se trouve confronté à la tempête du tribunal administratif. Depuis une décennie, ou presque, le handball souffre d'une division: la discipline est administrée par deux fédérations nationales. Chaque président de ces instances conflictuelles, Yahaya Athoumani Magasto d'une part, et Laïthi Bacar Kassim, d'autre part, revendique la légitimité.

Le dossier est entre les mains d'un tribunal administratif. Une discipline, deux fédérations; et donc deux présidents... L'un accuse l'autre d'usurpation de titre. La fédération, dirigée par Laïthi Bacar Kassim est reconnue dans l'Océan indien. Celle de

Magasto, elle, s'implique et s'active au niveau international. La première bénéficie de l'enthousiasme du ministère comorien des sports. L'autre se dynamise sous le parapluie du comité olympique national.

Cette rivalité des compétences a poussé la fédération de Laïthi à

déposer une requête auprès du tribunal administratif pour annulation du récépissé de la fédération de Magasto. « Non! Pour annulation du récépissé jugé fantaisiste et illégal! », coupe court Laïthi. Une audience publique a eu lieu la semaine dernière. L'avocat de la défense contre-attaque: « J'ai soulevé des exceptions », explique Maître Djamal, l'avocat de la fédération de Magasto. La première exception, pour défaut de qualité, et la deuxième pour incompétence juridictionnelle.

L'avocat de la défense poursuit :

« Il s'agit d'un récépissé délivré par le ministère de l'intérieur [un acte délivré par une administration publique, Ndlr] ». En clair, c'est la personne morale, qui a délivré le récépissé, qui doit être traduite en justice pour annulation de son acte. De plus, c'est une juridiction civile qui est compétente à instruire un tel dossier. « La fédération de Magasto a déposé une requête auprès du tribunal civil pour annulation du procès-verbal, brandi par la fédération de Laïthi. La procédure est en cours », rappelle Maître Djamal.

Ailleurs, en cas de conflit de

compétence, de litige administratif, etc. une voie de règlement de la controverse par la médiation, que le recours, est possible. L'objectif est de permettre aux rivaux de trouver un terrain d'entente. Si le différend persiste, on passe à l'étape suivante, le recours. L'appel est toujours possible. L'audience a renvoyé les dossiers de Magasto et de Laïthi au 5 avril 2018 pour délibération sur les exceptions. La procédure, qui commence à peine, n'est pas prête à prendre fin de sitôt.

Bm Gondet

#MAMBO DAR

HAHAYA - DAR ES SALAAM

À PARTIR DE 71 500 KMF (ALLER SIMPLE)

ACHETEZ ET RÉSERVEZ VOS BILLETS EN LIGNE SUR WWW.FLYABAVIATION.COM

AB Aviation

www.flyabaviation.com